

Totum et l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE) publient une Charte de la Visite à Domicile

Avec le lancement de cette Charte de la Visite à Domicile, le réseau Totum Pharmaciens et l'ANFE s'engagent dans une collaboration inédite pour structurer et répondre aux enjeux du maintien à domicile.

Cette collaboration est née d'une volonté de compréhension mutuelle des deux professions, et d'articulation des rôles de chacun autour du patient. Historiquement, pharmaciens et ergothérapeutes intervenaient en effet de manière indépendante.

L'ergothérapeute est l'expert du maintien à domicile. Le pharmacien, quant à lui, est un relais de proximité, en contact direct et régulier avec le patient et ses aidants. Il joue un rôle clé dans l'identification des besoins et dans la mise en œuvre des solutions, en complément de l'intervention de l'ergothérapeute.

Ainsi, les deux structures publient aujourd'hui la Charte de la Visite à Domicile : un document qui pose les bases d'une coordination structurée, centrée sur les besoins de la personne.

Co-rédigée par Totum et l'ANFE, institution représentative des ergothérapeutes en France, cette charte marque un pas de plus dans l'expertise du maintien à domicile.

“Cette charte co-construite a été l'occasion d'engager un dialogue approfondi autour du patient à domicile. Elle ouvre la voie à une prise en charge plus globale et cohérente, et permettra de fluidifier le lien entre pharmacien et ergothérapeute.”
Estelle Delabroye, Pharmacienne Totum à Moncoutant-sur-Sèvre (79)

« Structurer un accompagnement de proximité est aujourd'hui indispensable pour faciliter l'accès aux soins et développer la culture de la prévention. Cette charte est un support précieux dans les structurations du virage ambulatoire actuel. »
Soazig David, Ergothérapeute libérale (56) et adhérente de l'ANFE

Elle vise notamment à :

- renforcer la pertinence des prescriptions de matériel et d'aides techniques,
- articuler les compétences complémentaires du pharmacien et de l'ergothérapeute,
- fluidifier les parcours de soins et d'accompagnement à domicile.

Pour cela, la charte définit les rôles respectifs de chacune des deux professions, les principes et déroulement de l'accompagnement à domicile, et les recommandations de

coordination autour du patient. Elle encourage aussi la création de liens territoriaux entre pharmaciens et ergothérapeutes, avec des ressources et annuaires.

La charte a été présentée en avant-première lors du congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie (CIPEG), le 6 mai 2025, auprès d'acteurs clés du maintien à domicile (médecins, infirmières, ergothérapeutes, kinés, etc...)

À propos de Totum Pharmaciens

Totum Pharmaciens est un réseau de pharmaciens associés, qui décident de manière collective et partagent une vision humaine et interprofessionnelle de leur métier. Actionnaires du réseau, ils sont attachés à une pharmacie indépendante, fédérée et performante. Avec 300 pharmacies en France, Totum est la première enseigne de pharmacie associant excellence médicale et performance commerciale dans un modèle de commerce associé.

Contact Totum Pharmaciens

Grégoire Vergniaud | Directeur de la communication

✉ gvergniaud@totum.fr | ☎ 06 72 42 55 05

Laure Manceron | Directrice médicale et pharmaceutique

✉ lmanceron@totum.fr | ☎ 07 68 41 53 73

À propos de l'ANFE

L'Association nationale française des ergothérapeutes (*Occupational Therapists*) est, depuis 1961, le principal organisme représentatif de la profession d'ergothérapeutes en France. Son rôle est notamment de prendre part aux réflexions, études et réformes concernant la santé et le développement des services aux Français et à contribuer à la diffusion des bonnes pratiques au sein de la communauté.

Contact ANFE

Fanny Soum-Pouyalet | Directrice de la stratégie
✉ directeur.technique@anfe.fr | ☎ 07 86 09 79 00